

Termes de référence – Évaluation de projet

Titre du projet : Chams, prise en charge des femmes victimes de violences basées sur le genre

Organisation partenaire : Association de lutte contre le sida ALCS, Maroc

Période à évaluer : 1^{er} janvier 2021 – 31 décembre 2023

Le CFD est une organisation féministe pour la paix basée en suisse, active dans les domaines de la migration, de la paix, et de l'égalité des droits. Dans le cadre de ses projets de coopération internationale, il offre un appui technique et financier à des associations qui œuvrent pour l'égalité des genres.

L'Association de lutte contre le SIDA (ALCS) a été créée en 1988 et a été reconnue d'utilité publique en 1993. Plus de 300 volontaires et 90 salariés s'investissent au quotidien dans le respect des valeurs qui animent l'association. Ses actions s'appuient sur le respect des statuts de l'association, son manuel de procédures et son règlement intérieur. Le siège national de l'ALCS est basé à Casablanca mais plusieurs centres accueillent les bénéficiaires à travers le Royaume : Agadir, Azrou, Beni Mellal, Casablanca, El Jadida, Essaouira, Fès, Guelmim, Laayoune, Larache, Marrakech, Meknès, Nador, Oujda, Rabat, Safi, Tanger, Taroudant, Tetouan, Tiznit.

L'ALCS a pour objectifs :

- La prévention de l'infection aux IST, au VIH et aux hépatites virales.
- L'accès aux traitements et à la prise en charge des personnes vivant avec le VIH
- La défense des droits des populations clés et des personnes vivant avec le VIH.

Les domaines d'action de l'ALCS :

- Prévention auprès des populations vulnérables : professionnel-le-s du sexe, hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, personnes migrantes subsahariennes, personnes usagères de drogues injectables et les détenus.
- Prévention et sensibilisation auprès des jeunes et du grand public
- Dépistage anonyme et gratuit dans les 23 Centres d'Information et de Dépistage Anonyme et Gratuit (CIDAG) de l'ALCS et à travers les cinq unités mobiles.
- Prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH
- Recherche communautaire : projets de recherche associant chercheurs et acteurs communautaires, axés sur les communautés et visant la transformation sociale
- Plaidoyer pour l'accès au traitement, à la prévention et aux droits des personnes vivant avec le VIH
- Plaidoyer pour l'accès universel au traitement de l'hépatite virale C
- Lutte contre la discrimination et la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH
- Formations en interne et en externe.

Description du projet à évaluer :

En avril 2019, l'ALCS a mis en place le projet pilote *Amal* de prévention et prise en charge des violences basées sur le genre en direction des travailleuses du sexe et autres femmes en situation difficile (TS migrantes ou PVVIH) à Marrakech. En février 2020 et en janvier 2022 successivement, les activités de ce projet ont été dupliquées au niveau des villes d'Agadir et de Tanger. Ce projet, dorénavant appelé *Chams*, a été mis en place afin de compléter l'offre de services de prévention combinée en direction des TS et migrantes. Il s'intègre parfaitement dans le paquet des services liés à la santé sexuelle proposé au niveau des cliniques communautaires de l'ALCS. Ce projet table également sur le travail en réseau avec les associations partenaires qui travaillent avec les femmes en situation difficile pour les services non disponibles à l'ALCS notamment l'hébergement, le suivi juridique, l'accompagnement et la prise en charge des mères célibataire en situation difficile, etc. Pour la mise en œuvre des activités de ce projet, une équipe engagée a été bien formée sur tous les aspects de la prise en charge d'une victime de violence. Cette équipe est constituée de trois coordinatrices du projet, trois assistantes sociales pour l'orientation et l'accompagnement, des éducateurs/trices pairs PE pour la sensibilisation sur le terrain et l'orientation, une psychologue clinicienne et un médecin traitant.

Le projet prévoit :

- La sensibilisation de 1000 femmes par an (TS marocaines et migrantes et PVVIH) sur la violence basée sur le genre et sur les droits humains, soit 3000 femmes au total.
- La prise en charge de 150 victimes par an en leur offrant, soit 450 femmes au total :
 - o Une prise en charge médicale (dépistage du VIH, du VHB et de la syphilis, la prise en charge des IST, la vaccination contre le VHB, test de grossesse et pilule du lendemain, soins médicaux additionnels selon les cas),
 - o Un appui psychologique,
 - o Une aide sociale,
 - o Un accompagnement et une orientation juridiques (conseil juridique, accompagnement pour les démarches administratives dans le cas des enregistrements des enfants de pères inconnus, etc.).

Le projet prévoit également une offre de formations qualifiantes (ex. coiffure, couture, pâtisserie, informatique) pour 10 nouvelles femmes à Agadir et Marrakech par an avec le suivi des femmes en cours de formation dans le but de favoriser l'empowerment économique et la réinsertion sociale de ces femmes.

1. Objectifs de l'évaluation

Le CFD soutient l'ALCS depuis avril 2019 dans l'ensemble des activités du projet Amal (pilote, 2019) puis Chams (à partir de 2020) pour la prévention et la prise en charge (médicale, psychologique, sociale et juridique) des violences basées sur le genre en direction des travailleuses du sexe et autres femmes en situation difficile ainsi que leur autonomisation économique.

L'évaluation s'attachera d'une part à analyser la **performance générale** de ce programme, du 1er avril 2019 au 1er septembre 2023 en s'appuyant sur les 5 critères standards de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité. D'autre part, le programme ayant vocation à être reconduit, une attention particulière sera portée à la **pertinence et l'utilité que les participantes auront trouvé à l'offre du programme** – à savoir les participant-es de 2021, 2022 et 2023 (motivations, attentes, expériences, emploi, niveau de vie, pertinence du programme, etc.) – **dans une perspective d'autonomisation socio-économique**.

Après avoir dégagé les **forces, et faiblesses du programme**, ainsi que les **enseignements** (bonnes pratiques, leçons apprises), l'évaluateur/trice sera chargé/e de proposer des **recommandations** visant à optimiser

- i) la performance du projet
- ii) les capacités de l'association partenaire et
- iii) la durabilité des résultats escomptés observés.

Un regard particulier devra être porté sur la question du genre pour apprécier dans quelle mesure elle a été prise en compte dans le cadre de cette phase du projet et surtout fournir des recommandations claires qui pourront être mises en œuvre dans la prochaine étape du projet (une analyse genre a été effectuée en 2020).

2. Questions à étudier par l'équipe d'évaluation

1) Les services offerts par l'ALCS dans le cadre du projet Chams (prévention et prise en charge médicale, psychologique, sociale et juridique des VBG et autonomisation économique) sont-ils adaptés aux besoins des travailleuses du sexe et autres femmes en situation difficile (TS migrantes ou PVVIH) à Marrakech, Agadir et Tanger ? Dans quelle mesure l'offre répond-elle à la problématique des VBG envers cette catégorie de femmes dans ces trois villes ? Dans quelle mesure ont-elles participé à la conception, mise en place et évaluation du projet ? par quels mécanismes cette participation a-t-elle été rendue possible ? Comment le projet a-t-il permis de déceler le besoin de prise en charge et de prévention des VBG auprès d'autres catégories de personnes en situation de vulnérabilité, accueillies dans le cadre des cliniques de santé sexuelle et reproductive (CSSR) de l'ALCS ? (Pertinence)

2) Les services ont-ils pu être offerts comme planifié ? Quels obstacles majeurs et quels facteurs positifs (internes/externes) ont impacté la mise en œuvre du projet ? (Efficience / efficacité)

3) Le projet a-t-il eu les résultats escomptés ? Les services offerts ont-ils permis aux femmes concernées d'accéder à une meilleure connaissance de leurs droits, d'être sensibilisées aux VBG, de disposer d'une meilleure situation sociale, médicale, psychologique et d'améliorer leur statut juridique ? Les formations qualifiantes ont-elles permis à celles qui les ont suivies d'avoir une activité génératrice de revenu ou de trouver un travail rémunéré en rapport avec leurs compétences acquises ? Si oui, cette inclusion économique a-t-elle amélioré leurs conditions de vie ? Y-a-t-il eu d'autres résultats non prévus (par ex. épanouissement personnel) ? (Efficacité / impact)

4) Quelle est la valeur ajoutée du programme Chams par rapport aux autres programmes similaires existant au Maroc ? De quelle manière le projet Chams s'articule / se complète avec les autres projets de l'ALCS, notamment en termes de plaidoyer ? Les recommandations de l'analyse genre réalisée en 2020 ont-elles été suivies et le cas échéant, cela a-t-il impacté les résultats ? Le référentiel des procédures élaboré en 2021 a-t-il été utile au projet ? (Efficience / efficacité / durabilité).

5) Les résultats observés peuvent-ils s'inscrire dans la durée ? Quels facteurs peuvent menacer ou renforcer la pérennité du projet ? La sensibilisation des partenaires institutionnels a-t-elle permis d'obtenir un impact plus durable ? (Durabilité).

3. Méthodologie

- Revue de la documentation du projet et des bases de données des activités;
- Revue des supports pédagogiques ;
- Interviews individuelles, collectives, focus group avec :
 - L'équipe de projet
 - Les ancien.nes participant.es (2021, 2022 et 2023) et les participant.es à l'analyse genre (2020)
 - Les participant.es actuel.les (2023)
 - Les intervenant.es et prestataires (animateurs, bénévoles, psychologue, médecin)
 - Représentantes du cfd au Maroc et en Suisse
- Étude de cas (ancien.nes participant.es) ;
- Revue de l'analyse genre fait en 2020 ;
- Élaboration d'une analyse SWOT.

L'approche Participation, Genre et Droits humains sera le pilier méthodologique de l'évaluation. L'évaluateur/trice est invité/e à proposer toute autre outil supplémentaire qu'il/elle jugera pertinent pour compléter la méthodologie.

4. Livrables

- Note méthodologique détaillée et calendrier de mise en œuvre avec les questions d'entretien
- Présentation PowerPoint des résultats préliminaires (restitution)
- Rapport provisoire d'évaluation
- Rapport final

Le rapport d'évaluation devra rendre compte de la réalisation des objectifs, du potentiel de durabilité et de répliquabilité, des conclusions principales et des recommandations. Il se composera des parties suivantes :

- Résumé exécutif (max. 4 pages)
- Introduction : description du projet et de l'évaluation (méthodologie, processus, problèmes éventuels, etc.)
- Résultats : présentation des questions d'évaluation et leurs réponses, conclusions appuyées par des explications tangibles.

- Conclusions : synthèse de toutes les questions et résultats, analyse et conclusions sur les succès et échecs, atouts et faiblesses, ainsi que les enseignements (*lessons learned*)
- Recommandations : le plus réaliste, opérationnel et pragmatique possible. Elles peuvent adresser les aspects stratégiques, organisationnels, opérationnels, et concerner l'organisation partenaire et/ou le CFD.

5. Calendrier

La mission d'évaluation se déroulera à partir du **4 septembre 2023**.

La réunion de restitution sera à programmer **début novembre 2023** et le rapport final devra être soumis au plus tard le **15 novembre 2023**.

6. Taches requises de l'organisation partenaire

- Désigner une personne de référence au sein de l'ALCS pour tout le processus de l'évaluation.
- Mettre à disposition tous les documents, matériaux demandés et répondre aux questions.
- Faciliter l'organisation des interviews avec les acteurs/ actrices et les usagers / usagères.
- Coopérer pleinement avec l'évaluateur/trice tout au long de sa mission.

7. Profil recherché

Le/la consultant/e devra avoir les compétences suivantes :

- Expérience avérée, avec référence dans l'évaluation de projets similaires.
- Maîtrise des outils méthodologiques quantitatifs et qualitatifs.
- Expérience pratique des thématiques genre, égalité des droits, VBG, santé sexuelle et reproductive.
- Connaissances de l'environnement des VBG et de l'accompagnement des femmes en situation de précarité au Maroc. Celle du champ d'activité de l'ALCS est un atout supplémentaire (VIH, SIDA et autres IST).
- Maîtrise de la langue française, celle de la darija marocaine est un atout supplémentaire.
- Excellente capacité d'analyse et de synthèse.
- Engagement à respecter la charte éthique de l'ALCS en relation avec la confidentialité et l'anonymat lors du processus d'évaluation.

Veillez adresser votre offre comprenant note méthodologique, offre financière, calendrier, et CV **au plus tard le 2 juillet 2023 à minuit, heure de Casablanca**, à Dounia Benslimane, coordinatrice CFD au Maroc, l'adresse suivante : dounia.benslimane@cfcd-ch.org